

*Initiatives ministérielles*

Au nom de mes enfants, je vous demande d'éviter de vous salir dans cette affaire, de ne pas vous imprégner de cette odeur, de ne pas accrocher la corde au rocher qui se trouve au-dessus de vous. Mettre un peu de transparence dans tout ceci, ce n'est pas sorcier. Faites-le, je vous en conjure!

[Français]

**M. Roger Pomerleau (Anjou—Rivière—des—Prairies):** Monsieur le Président, le projet de loi C-22 que nous étudions aujourd'hui vise à arrêter la privatisation de l'aéroport Pearson et le gouvernement, en déposant ce projet de loi, veut entériner une décision qu'il avait prise au moment de la campagne électorale de prendre cet engagement-là.

Mes collègues ont abondamment parlé ce matin de tout ce qui a entouré l'établissement des contrats de la privatisation de l'aéroport Pearson, et mon collègue du Parti réformiste, qui a pris la parole ce matin le premier, a abondamment parlé du fait qu'on retrouvait dans ce contrat, à l'origine, des lobbyistes à la fois conservateurs et libéraux.

Le rapport Nixon lui-même, qui a été commandé par le gouvernement, en arrivait à la conclusion qu'il fallait arrêter ce contrat, et je cite la conclusion de M. Nixon: «Mon examen m'a amené à une seule conclusion. Valider un contrat inadéquat comme celui-là, qui a été conclu de façon aussi irrégulière et, possiblement—et c'est là un gros mot—après manipulation politique, serait inacceptable. Je vous recommande donc de l'annuler.» Bien sûr, dans ces circonstances-là, le Bloc appuie l'annulation de ce contrat-là.

• (1055)

Mais c'est le cas de la manipulation politique dont nous parlons ici aujourd'hui, et c'est le cas de la transparence de ces contrats dans laquelle viennent magouiller des lobbyistes, des gens rattachés au gouvernement, des gens rattachés aux principaux partis politiques.

Je rappelle également que le rapport Nixon—et mon collègue en a parlé également—recommandait ce qui suit: «La non-divulgaration de l'identité complète des parties à cet accord et d'autres importantes dispositions du contrat éveillent inévitablement la méfiance du public. À mon avis, quand le gouvernement du Canada propose de privatiser un bien public, la transparence devrait être de mise.» Et il ajoute, ce qui a déjà été cité: «Le public devrait avoir le droit de connaître tous les détails de l'accord.» C'est dans ces circonstances que le Bloc québécois demande une enquête sur un contrat dont on n'a même pas vu le commencement.

On demande dans cette loi d'annuler l'accord visant à privatiser l'aéroport Pearson, mais on demande en même temps de laisser le ministre, à sa discrétion, régler les problèmes monétaires qui y sont reliés. C'est lui qui en déciderait. Ce qu'on demande, c'est que ces montants soient rendus publics, que les noms des personnes soient rendus publics et qu'il y ait effectivement transparence.

On se rappelle que, selon le livre rouge qu'on aime à citer de plus en plus en cette Chambre, le gouvernement a promis, au moment de l'élection, et il a peut-être été élu grâce à cela, une énorme transparence. Nous savons pertinemment que les gens, partout au Canada et au Québec, commencent à en avoir ras-le-bol—j'ose même employer cette expression—des politiciens dont on ne sait jamais finalement où ils vont.

Je pense que si le gouvernement a eu la chance de se faire élire c'est, entre autres, grâce au thème d'une politique de transparence. Or, que voyons-nous quand on regarde les choses telles qu'elles sont? Nous demandons une enquête et nous demandons le dépôt des documents dans le cas de la privatisation de l'aéroport Pearson; on n'a rien et on n'aura rien. La réponse est non.

Nous avons demandé au gouvernement, depuis le début de la 35e Législature, depuis le mois de janvier, d'ouvrir les livres pour la population et d'examiner, cas par cas, toutes les dépenses gouvernementales, incluant les dépenses fiscales. La réponse a été: non. Suite à cela, le premier ministre nous a dit tout récemment en Chambre: Si vous voulez avoir des détails sur les dépenses gouvernementales, adressez-vous aux comités; les comités ont pour mandat d'étudier cela. Le Bloc québécois a fait des demandes à pratiquement tous les comités qui siègent et la réponse des comités a été: non.

Dans le projet Hibernia qui est en train de perdre des milliards de dollars actuellement, j'ai personnellement demandé au Comité des ressources naturelles de voir le contrat original d'Hibernia. La réponse: non.

Cet après-midi, on étudiera une motion de l'honorable député de Richelieu, qui est devant cette Chambre, pour le financement populaire des partis politiques. Déjà, au moment où cette motion a été présentée en première lecture, on voyait que les gens du gouvernement, le Parti libéral s'opposait à cette motion. Donc, encore là, un refus de transparence.

Pendant ce temps, les choses vont très mal au Canada. On citait des chiffres, la semaine dernière, où au Québec, il y a 790 000 assistés sociaux et 400 000 chômeurs. On parlait, pas plus tard que ce matin, de 65 000 nouveaux chômeurs au mois d'avril au Canada, une augmentation de 1 p. 100 dans certains cas. Ces chômeurs sont concentrés dans trois provinces: Terre-Neuve, Québec et Colombie-Britannique.

Devant cet état de fait, tout ce que le gouvernement trouve à dire, et le premier ministre l'a répété plusieurs fois, c'est que ce sont les chômeurs qui sont le problème. Ce ne sont que des buveurs de bière affalés devant leur télévision. Si ça va mal au Canada, c'est pour ça. Cela fait encore partie de la politique de transparence; il faut bien trouver un coupable quand ça va mal, on en met un de l'avant quand on ne peut pas être transparent. On parle, si ça va mal au Canada, des caprices du Québec. On sait bien que depuis le début de la Confédération canadienne, toute l'histoire de ce pays pourrait être décrite. . .

**Le Président:** Je regrette d'interrompre l'honorable député. Il dispose encore de pas mal de temps pour son discours, donc, lorsque nous reprendrons vers midi, vous aurez encore la parole.